



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Yvelines

Question écrite n° 6977

Texte de la question

M Alain Jonemann attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur l'inquiétude ressentie par les familles des élèves du lycée d'enseignement professionnel agricole de Versailles dont la suppression et le transfert vers un autre site sont envisagés. Ils s'interrogent sur les raisons qui motiveraient une telle décision alors que l'enseignement de ce lycée a toujours donné entièrement satisfaction en offrant une diversité de filières très appréciée, notamment en horticulture et en espaces verts. Il souhaiterait donc connaître la position exacte du Gouvernement.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'agriculture et de la forêt tient, en premier lieu, à rassurer pleinement les familles des élèves du lycée d'enseignement professionnel agricole de Versailles. Ceux-ci pourront en effet poursuivre leur scolarité dans l'enseignement agricole dans les meilleures conditions. Les classes de brevet d'études professionnelles agricoles Horticulture (1re et 2e année) seront effectivement transférées à la rentrée 1989 au lycée agricole de Saint-Germain-en-Laye. En second lieu, le ministre souhaite tout particulièrement souligner que la décision de fermeture de LEPA de Versailles a été prise en raison de l'absence de possibilité réelle d'extension de cet établissement, principalement en ce qui concerne les formations horticoles dans les options jardins et espaces verts et floriculture, sans que la qualité de l'enseignement dispensé ait jamais été mise en cause.

Données clés

Auteur : [M. Jonemann Alain](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6977

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1988, page 3695